

# Catalogue de formations

2021-2022



**ENIPSE**

**FORMATION** SANTÉ & PRÉVENTION

ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION  
EN PRÉVENTION ET SANTÉ

[www.enipse.fr](http://www.enipse.fr)



## Le mot du directeur

*Notre association a été créée en 1990. Elle est issue du mouvement communautaire de lutte contre le SIDA. Depuis de longues années, nous avons développé des savoir-faire et des savoir-être, auprès de nos publics lors de nos actions de prévention. L'évolution et le professionnalisme de nos missions nous ont naturellement amenés à la constitution d'un programme de formation spécifique autour des actions « outreach » (aller vers...) par notre équipe.*

*Coordonnée par Richard De Wever, cette équipe est pluridisciplinaire. Elle fait appel aux talents internes de l'association et à la qualité de chacun.e.s à s'engager dans le partage et la transmission des connaissances. Elle s'entoure également d'intervenant.e.s externes avec qui nous avons tissés des liens professionnels autour de l'accompagnement et de la prise en charge de nos publics tout au long de ces années.*

*L'esprit originel de la « santé communautaire », c'est-à-dire favoriser l'empowerment, nous accompagne à travers nos actions de formation issues de notre expérience de terrain. Notre programme à destination des professionnel.le.s de santé, des bénévoles d'associations ou de structures médico-sociales, tient compte de manière plus inclusive des besoins particuliers des personnes à toucher lors des interventions. Nous pouvons ainsi proposer des formations sur mesure afin d'améliorer l'accompagnement de vos publics et faire monter en compétence vos équipes.*

*Nous vous remercions de votre confiance.*

Antonio ALEXANDRE,  
Directeur national



## FORMATION INITIALE D'HABILITATION

# Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD)



### OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur le VIH et les hépatites virales.
- Renforcer ses capacités à mener des entretiens de prévention et de Réduction Des Risques.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir réaliser des TROD VIH, VHB (Hépatite B) et VHC (Hépatite C).



4 jours (2 x 2 jours) soit 28 h



Groupe de 6 à 12 personnes

### FORMATION DANS NOS LOCAUX



Paris 11<sup>e</sup>



690 € / personne



Délai accès : entre 3 et 6 mois

### FORMATION DANS VOS LOCAUX



Sur toute la France et DOM-TOM



3 800 € (matériel d'entraînement compris + frais de déplacements de l'intervenant.e)

formation@enipse.fr

06 78 98 16 81

Devis personnalisé  
sur demande



### PUBLIC

Personnel, salarié ou bénévole exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).



### PRÉ-REQUIS

Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.



### CONTENU

- Connaissances sur le VIH et les hépatites virales : épidémiologie, mode de transmission, évolution, prévention, RDR, prise en charge, traitements
- Fondements du Counseling - Relation d'Aide
- Entretien en santé sexuelle TROD
- Pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique : conditions d'hygiène, protocole, lecture des résultats, documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances



### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant.e.s
- Supports fournis aux participant.e.s



### INTERVENANT.E.S

Formateur.trice.s ENIPSE

## EXTENSION D'HABILITATION

# Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD) VHB et/ou VHC



### OBJECTIFS

- Acquérir ou actualiser ses connaissances sur les risques et les modes de transmission du VHB et/ou VHC.
- Intégrer les nouvelles notions liées à l'hépatite B et/ou à l'hépatite C dans l'entretien TROD en complément de celles déjà abordées dans la formation TROD VIH.
- Connaître le cadre d'utilisation et savoir réaliser des TROD VHB et/ou VHC.
- Être en capacité de proposer et réaliser des TROD combinés VIH, VHB et/ou VHC.



1 jour soit 7 h



Groupe de 6 à 12 personnes



Sur toute la France et DOM-TOM



950 €  
(matériel d'entraînement compris)

formation@enipse.fr  
06 78 98 16 81  
Devis personnalisé  
sur demande



### PUBLIC

Personnel, salarié ou bénévole exerçant ou intervenant dans un établissement, une association ou un service médico-social impliqué dans la prévention sanitaire ou la Réduction Des Risques (RDR).



### PRÉ-REQUIS

- Être en activité professionnelle ou bénévole, dans une structure habilitée ou en cours d'habilitation ou exemptée de celle-ci.
- Être habilité.e à la réalisation des TROD VIH pour l'extension VHC ou VIH et VHC pour l'extension VHB.



### CONTENU

- Connaissances du VHB et/ou VHC : épidémiologie, modes de transmission, évolution, prévention RDR, prise en charge, traitements
- Déroulé de l'entretien TROD combiné VIH, VHB et VHC pré-test et post-test
- Réalisation du geste technique combiné VIH, VHB et/ou VHC et lecture des résultats
- Documents administratifs
- Évaluation des acquis de connaissances



### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Démonstrations par les intervenant.e.s
- Supports fournis aux participant.e.s



### INTERVENANT.E.S

Formateur.trice.s ENIPSE

## FORMATION

# Conduite d'un entretien de prévention & initiation aux techniques de la Relation d'Aide « Counseling »



### OBJECTIFS

- Se familiariser aux fondamentaux de l'Approche Centrée sur la Personne (ACP).
- Développer ses compétences pour mener des entretiens.
- S'approprier les postures et techniques favorisant une Relation d'Aide.

 4 jours (2 x 2 jours) soit 28 h

 Groupe de 6 à 15 personnes

#### FORMATION DANS NOS LOCAUX

 Paris 11<sup>e</sup>

 690 € / personne

 Délai accès : entre 3 et 6 mois

#### FORMATION DANS VOS LOCAUX

 Sur toute la France et DOM-TOM

 3 800 €  
(+ frais de déplacements de l'intervenant.e)

[formation@enipse.fr](mailto:formation@enipse.fr)

06 78 98 16 81  
Devis personnalisé  
sur demande



### PUBLIC

Toutes personnes amenées à conduire des entretiens auprès de tous publics.



### PRÉ-REQUIS

Aucun



### CONTENU

- Différentes formes et niveaux d'entretiens
- Différents modes d'écoute
- Entretien centré sur la personne
- Historique du counseling
- Attitudes et postures du Counseling
- Techniques du Counseling
- Bénéfices à mener ce type d'entretien



### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATIONS

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et analyses
- Retours d'expériences
- Supports fournis aux participant.e.s



### INTERVENANT.E.S

Formateur.trice.s ENIPSE

En fonction du niveau des participant.e.s et de vos besoins, le format de cette formation peut être réadapté.



### **RICHARD DE WEVER**

Délégué régional de l'ENIPSE en région PACA, coordonne le pôle formation depuis sa création. Il aime transmettre ses compétences et partager son expérience de terrain. Également coach et sophrologue, il attache beaucoup d'importance aux capacités et ressources de l'être humain.

### **SYLVAIN GUILLET**

Coordinateur national et délégué régional de l'ENIPSE en Occitanie. Formateur en relation d'aide, counseling, et TROD. L'engagement, la compétence, l'efficacité et le résultat sont les valeurs fondamentales qui l'accompagnent dans son métier.



### **DAVID BROCAS**

Délégué régional ENIPSE Nouvelle Aquitaine et formateur en relation d'aide, counseling et TROD. Diplômé en sciences humaines et coach professionnel, la transmission, l'adaptation et la pédagogie sont au cœur de ses engagements dans la formation professionnelle.

### **VIVIEN LUGAZ**

Psychologue de la prévention et chargé de mission au sein de l'ENIPSE. Pour lui, une formation est un moment où formateur.trice et participant.e.s sont égaux. *« C'est avant tout un moment de partage durant lequel le sourire et la suspension du jugement sont de mise. »*



### **CHANTAL AUBERT-FOURMY**

Médecin impliquée dans les réseaux ville-hôpital des Yvelines depuis 1983 (toxicomanies, VIH, hépatites). Médecin humanitaire sur des programmes VIH 2003-2008, médecin coordinatrice d'appartements de coordination thérapeutiques 2008-2017. Formatrice pour le CRIPS depuis 1995.

### **OLIVIER COUDER**

Psychologue, forme les professionnel.le.s dans le champ du VIH depuis 1990 : CRIPS, Agence « Comment Dire ». Il mène des entretiens TROD VIH pour Médecins du Monde, puis collabore avec « Psy Form » et l'ENIPSE pour développer l'utilisation du counseling dans les entretiens TROD.



### **DAVID FRIBOULET**

Psychothérapeute agréé ARS et sexologue, diplômé en éducation thérapeutique du patient. Il exerce en libéral et au sein de l'Institut Alfred Fournier à Paris comme sexologue au CeGIDD et comme animateur d'ETP pour les personnes vivant avec le VIH suivies au centre de santé.

### **CORALINE DELEBARRE**

Psychologue et sexologue à Paris et au CeGIDD du CHI de Montreuil. Elle intervient auprès de professionnel.le.s, de bénévoles associatifs socio médicaux et dans des formations post universitaires. Elle est également coordinatrice du projet « Tomber la Culotte ».





# Formation sur-mesure

## LA FORMATION QUE VOUS RECHERCHEZ NE SE TROUVE PAS DANS CE CATALOGUE ?

Voici comment faire :

- Vous nous contactez, nous échangeons avec vous sur vos objectifs, vos contraintes, vos attentes et en fonction, nous vous confirmerons notre compétence sur la thématique.
- Nous construirons ensemble un module personnalisé en fonction de vos attentes, de vos besoins, de vos objectifs et du profil de vos participant.e.s, tout en tenant compte de votre environnement. En parallèle nous rechercherons l'intervenant.e qui correspond le mieux à ce projet de formation.
- Nous vous ferons parvenir une proposition concernant toutes les informations nécessaires pour faire votre choix. Nous resterons disponibles pour échanger, modifier, affiner votre projet jusqu'à une complète adéquation.
- Si la proposition est conforme et que le format vous convient, vous recevrez une convention de formation qui vous permettra la prise en charge de tout ou en partie de la prestation par votre organisme financeur.
- Dès votre accord, l'intervenant.e s'attellera à l'organisation et à l'animation de l'intervention.

## Ils nous font confiance

- Médecins Du Monde Charleroi
- Médecins Du Monde Nancy
- Médecins Du Monde Bruxelles
- Médecins Du Monde Lyon
- Médecins Du Monde Toulouse
- Médecins Du Monde Guyane
- Secours Populaire Toulouse
- COREVIH Grand-Est
- Griselidis Toulouse
- SUMPPS Nice
- Autres Regards Marseille
- CeGIDD St Antoine Paris
- Centre Hospitalier de Valence
- CSAPA de Valence
- Centre LGBT de Normandie
- DASES PARIS
- Planning Familial Ardèche
- CESAM 13 en partenariat avec GILEAD
- Fondation Le Refuge
- CNFTP Corse



## Notre approche de la différence

Nous sommes toutes, tous UNIQUE parce que différent.e.s, c'est ce qui fait notre richesse. Parfois, cette différence fait que certaines choses deviennent un peu plus difficiles sans aide ou adaptation spécifique.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous signaler lors du recueil de vos besoins si vous ou l'une des personnes que vous souhaitez inscrire rencontrez une difficulté ou un handicap particulier afin d'étudier ensemble cette demande et nous permettre de rechercher une solution.

Nous veillons attentivement à l'accès PMR dans les lieux où nous réalisons nos formations, et nous nous engageons à adapter nos approches pédagogiques pour les personnes souffrant d'un léger handicap après étude de faisabilité.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1. REMPLACEMENTS / ANNULATIONS / REPORTS

**1.1.** Tout stage commencé est dû en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

**1.2.** Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.

Pour les stages intra-entreprises et pour les stages inter-entreprises, une annulation intervenant plus de 21 jours ouvrés avant le début de la formation ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenante entre 20 et 15 jours ouvrés avant le début de la formation donne lieu à une facturation égale à 30 % du montant de la convention. Une annulation intervenant moins de 14 jours ouvrés avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

**1.3.** L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

ENIPSE informe l'organisation signataire du contrat à minima 3 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

## 2. RÈGLEMENT DE LA FORMATION

**2.1.** Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.

**2.2.** En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

## 3. OBLIGATIONS DU STAGIAIRE ET/OU DU COCONTRACTANT DE L'ORGANISME DE FORMATION

**3.1.** Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de ENIPSE, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de ENIPSE.

**3.2.** Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

**3.3.** Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage.

## 4. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

## 5. ACCEPTATION DES CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise.

## 6. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que les informations à caractère personnel communiquées à ENIPSE en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de ENIPSE pour les besoins desdites commandes. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par courriel ou par courrier adressé à ENIPSE.

## 7. COMMUNICATION

Le Client autorise expressément ENIPSE à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

## 8. LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre ENIPSE et ses clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS quel que soit le siège ou la résidence du Client, notwithstanding pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société ENIPSE qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

## 9. ÉLECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par ENIPSE à son siège social au 43 rue Amelot, 75 011 Paris.

**ENIPSE FORMATION**  
43 RUE AMELOT • 75011 PARIS  
06 78 98 16 81

[www.enipse.fr/nos-formations](http://www.enipse.fr/nos-formations)



Association Loi 1901  
Organisme de formation n° 11 75 54994 75  
SIRET n° 388 971 749 0063 • Code APE n°88.99B

**ENIPSE**

**FORMATION** SANTÉ & PRÉVENTION

ÉQUIPE NATIONALE D'INTERVENTION  
EN PRÉVENTION ET SANTÉ

[www.enipse.fr](http://www.enipse.fr)